

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



LÉONARD TERRY

Professeur au Conservatoire Royal de musique de Liège, né en 1816, décédé le 25 Juillet 1882.

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Léonard Terry

Nous publions le portrait de l'homme éminemment remarquable et aimé que notre cité vient de perdre.

Tous les journaux ont retracé la biographie du professeur de notre Conservatoire, du compositeur et du savant.

Ses compositions détachées, ses opéras inédits, — et qu'on pourrait peut-être reprendre — ses études, ses recherches savantes sur tout ce qui touche à l'histoire et à l'art de la musique au pays de Liège, lui ont fait une place à part et très distinguée parmi les nombreux artistes sortis de notre pépinière musicale.

Il avait 66 ans, mais telle était la vigueur de ce tempérament d'élite, qui ne se ménagea pourtant ni les fatigues ni les émotions, que l'on pouvait prévoir pour lui encore de longues et belles années : il s'agissait de mener à bien ce travail de l'histoire de la musique au pays de Liège qui est encore à faire, et l'homme tout naturellement désigné pour cette tâche, le seul pour ainsi dire qui réunit cet ensemble de facultés et de connaissances qu'exige un tel travail, c'était Terry.

Tandis qu'il était à la veille de partir pour un long voyage d'exploration et de recherches, que la ville et la province avaient encouragé de leur subsides, il est tombé subitement frappé d'une affection cérébrale.

Cette figure typique vivra dans la mémoire de notre monde musical ; quoi qu'on fasse, on n'oubliera de longtemps Léonard Terry.

LA QUINZAINÉ

« Il n'y a plus d'Europe » s'est écrit l'autre jour la *Gazette de Liège*, et à sa remorque, toute la presse bien pensante.

« L'Islamisme est encore debout, plus que jamais, et les puissances civilisées qui d'un mot devraient étouffer la voix du spectre d'une religion déchue, ces puissances sont obligées de se coaliser pour baillonner et étrangler un Etat infime. »

« Et la cause, c'est la gangrène de libéralisme qui gagne tous les gouvernements : ils ont laissé abattre le Pape-Roi, le plus auguste et le puissant des souverains, et privés de leur plus ferme appui, ils s'en vont en proie à une incurable faiblesse. »

En vérité, il faut qu'une presse qui parle ainsi, croie ses lecteurs bêtes à manger du foin.

Eh quoi ! l'orthodoxie romaine serait le salut de la civilisation prétendument menacée, et pour sauver l'Europe, pour en refaire une — comme l'entendent les bons apôtres de la plume — il faudrait la jeter dans les bras des ultramontains.

Tactique grossière et triste politique

d'épouvantail qui se résume en cela : « prenez mon ours » que nous chantent sur tous les tons les modernes Romains.

Autant de mots, autant de duperies, autant de mensonges à l'histoire.

On peut se demander si c'est sérieux ou si l'on a voulu se gausser de nous ? Dans le premier cas cela fait pitié, dans le second on ne peut qu'en rire.

Les débauches financières suivent de près les débauches financières ; cela se suit et s'enchaîne. Après les élections voici venir les dégringolades, corollaire ordinaire de la christianisation des capitaux.

Marche, Tournai et Charleroy vont être tour à tour le point de mire de l'attention ; en attendant ils sont le théâtre d'écroulements lamentables et de banqueroutes honteuses. Ceux qui ont engouffré dans leurs opérations malhonnêtes les capitaux de tant de crédules et honnêtes gens vont enfin avoir à rendre compte de leurs tripotages canailles.

Trois coquins qui paient chacun pour leur bande, vont comparaître devant la justice et rendre compte de leurs agissements. On nous promet de belles révélations, d'autant plus intéressantes que chacune de ces affaires présente un caractère particulier de suavité avec Dieu — et fait présager l'aplatissement de mainte forte tête solidement collée dans le parti du St-Esprit. On va rire.

La politique de Freycinet est soumise à une rude épreuve : tandis que son prédécesseur Gambetta prêchait l'alliance offensive avec l'Angleterre contre l'Égypte, dans le but de sauvegarder les puissants intérêts français qui se rattachent au canal de Suez, M. de Freycinet a suivi une ligne de temporisation qui n'a guère satisfait l'opinion générale en France ni contribué à relever son éclat et son prestige déjà singulièrement aminci depuis l'expédition en Tunisie. Le ministre l'a senti et cédant à l'irrésistible pression de l'opinion publique, il finit par où il aurait dû commencer.

L'intervention française a commencé et par conséquent justifié toutes les prévisions de M. Gambetta. A cette occasion, celui-ci a prononcé non pas un discours d'opposition, comme le fait généralement un chef de parti déchu, mais une harangue patriotique et véritablement élevée au point de vue de l'honneur de la France et de la sauvegarde de ses intérêts.

Cette attitude adroite lui a valu plus de suffrages qu'aucune des campagnes qu'il fit étant au pouvoir, et il n'est pas douteux, selon nous, que l'avenir, non seulement donnera raison à sa politique, mais rappellera son auteur au sommet des grandeurs.

Nous nous intéressons fort au rachat du péage des ponts en notre ville que nous considérons comme l'une des plus utiles mesures à tous qui se puisse prendre.

Un Comité constitué par qui et en vertu de quoi, nous ne le savons — mais dont nous approuvons les efforts, a cru devoir écrire une lettre au ministre des travaux publics pour l'engager à ne pas rompre les négociations entreprises avec la Société du pont de la Boverie.

Cette lettre allègue, à l'appui de son contenu, la différence minime qui sépare les offres du gouvernement des prétentions de la Société, et les lenteurs et les frais de la voie par expropriation forcée.

A l'encontre de cette opinion, nous maintenons ce que nous avons déjà dit : il importe peu de savoir quelle différence sépare les intérêts opposés ; il suffit de savoir si le pont vaut ce qu'on en demande ou ce qu'on en offre. Or, il n'est pas douteux que ce qu'on en offre pour n'être pas ce qu'on en demande, représente plus que la valeur réelle et du pont et de la concession de péage y attachée.

Nous avons cité des exemples concluants à cet égard.

Quand à la procédure en expropriation dont MM. les membres de la susdite Société font état dans leur lettre, nous croyons devoir les informer qu'ils se méprennent absolument sur sa durée ; il est rare qu'une procédure en expropriation — jugement introductif d'instance, expertise, plaidoiries et jugement définitif — excède un délai de quatre mois — et il y a plus d'un an qu'on négocie amiablement le rachat du pont de la Boverie, sans avoir abouti à aucun résultat. On eut procédé judiciairement que tout serait fini, à la grande satisfaction de tous ceux qui passent sur le pont.

Selon nous, tout le monde n'a qu'à gagner à voir bâcler cette affaire selon les formes légales.

Une autre question qui nous touche de près, est celle de l'établissement du tramway à vapeur, venant de Jemeppe, jusqu'au marché à la Criée.

Nous ne saurions trop protester contre cette mesure : nous avons vu ce tramway, et de même que M. Stevart le disait au Conseil communal, lors de la dernière interpellation, ce tramway constitue un véritable chemin de fer à voie libre au milieu de notre cité.

Inutile de rappeler les accidents qui se sont déjà produits sur une voirie pourtant peu fréquentée.

Ce qu'on ne sait pas, c'est la dépense énorme que ces véhicules lourds et volumineux détraquent, défoncent le pavage et prennent un espace tel que le roulage ne se fera plus qu'avec peine

et non sans danger dans plusieurs endroits.

Tels sont d'ailleurs les inconvénients de ces prétendus tramways que toutes les autres villes de la Belgique en ont repoussé l'établissement. A Paris on l'essai en a été fait sur une grande échelle, ils ont été également condamnés, et seulement tolérés avec des voitures ordinaires et des machines beaucoup moins fortes, à l'avenue de la Grande Armée et au boulevard de Clichy ; on y peut voir circuler les locomobiles du système Vaesen de notre ville.

Nous croyons la leçon suffisante et l'édilité, espérons-le, n'aura pas la faiblesse de laisser s'implanter un genre de locomotion qu'elle devrait condamner plus tard.

Le frère Mellel a pris sa retraite : dans sa famille, disent les bons catholiques — on ne sait où, ajoutent les autres.

Le fait est que le doux frère, sans attendre la décision de la Cour d'appel, a pris le large après une ovation sans précédent et qui sera l'un des beaux fleurons de la couronne tressée dans la giron de notre mère la Sainte-Eglise.

Le gaillard reviendra-t-il, et les pièces de cent sous avec Dieu soulèveront-elles encore les ovations de la plus pure voïoucratie liégeoise, ou bien un arrêt autrement trempé que la décision des premiers juges rendra-t-il le cher frère aux douceurs d'un isolement... cellulaire dont ses exploits le rendent absolument digne. C'est ce que nous serons curieux de savoir.

Plusieurs journaux ont signalé l'étrange composition des bureaux du ministère des travaux publics.

C'est ce qui s'appelle un vraie pépinière de crétiens : soigneusement choisis et triés sur le volet au temps de ce bon M. Beernaert, ils sont là une hiérarchie de bureaucrates tout dévoués aux pires ennemis du gouvernement ! C'est vous dire qu'il suffit d'être libéral aujourd'hui pour ne rien obtenir du dit bureau, sur la valeur duquel le ministre en retraite ne paraissait guère éclairé.

Aujourd'hui que ce poste important va être de nouveau à conférer, combien n'est-il pas désirable d'y voir un libéral à poigne, fermement décidé à mettre à l'ordre les non-valeurs qui y pullulent.

Pour qu'on ne nous taxe pas d'accusation à la légère, nous pouvons signaler le fait de la modification au tracé de rectification du Fond de l'Empereur.

On sait qu'avant le 13 Juin, les cléricaux jetaient feu et flamme contre l'administration communale qui se riait des promesses qu'elle avait faites à la veille des élections du 25 Octobre.

Or le retard n'était nullement imputable à l'administration qui avait, elle,

activement poursuivi la réalisation de cet utile travail; le retard provenait du bureau du ministre, qui à la veille du 13 Juin, demandait une modification du tracé dont le résultat immédiat est de mettre à rue, et de doter d'une superbe façade le derrière de St-Hubert..... pardon, du Cercle St-Hubert.

Voir à l'Hôtel-de-Ville le plan rectifié et affiché qui fait foi de notre dire.

Comprend-t-on maintenant l'avantage d'avoir un bureau proprement composé et la nécessité urgente d'un nettoyage.

J. B.

On demande un Ministre.

Il est aujourd'hui certain que M. Sainte-lecte ne reprendra plus la direction du département des travaux publics, et si l'arrêté royal qui accepte sa démission n'a pas encore paru au *Moniteur*, c'est uniquement, dit-on, parce qu'on n'est pas parvenu jusqu'ici à lui trouver un successeur.

J'avoue ne rien comprendre du tout à une dèche aussi complète de candidats-ministres. Un portefeuille bourré de vingt-un mille balles d'appointements n'est pas précisément à dédaigner, que diable! et il me semble que si l'on donnait un peu plus de publicité à la vacance d'emploi, les postulants se présenteraient en masse.

J'engage donc le gouvernement à faire publier dans tous les journaux et à faire afficher sur toutes les maisons communales du pays une petite pancarte ainsi conçue :

AVIS.

La place de ministre des travaux publics est vacante en Belgique.

Les avantages attachés à cet emploi sont : 1° 21.000 d'appointements; 2° Le logement, chauffage et éclairage; 3° La faculté de voyage à l'œil sur tous les chemins de fer du monde; 4° Le droit d'appeler M. Frère-Orban : « mon éminent collègue »; 5° La dispense à perpétuité de faire partie de la garde civique.

Le titulaire jouira en outre de la faculté de promettre tout ce qu'on lui demandera sans être astreint à tenir ses promesses.

Les postulants devront être majeurs, avoir fait leur première communion et jouir de leurs cinq sens.

Ils pourront porter lunettes, avoir des cors aux pieds et faire partie des sociétés de tempérance, mais il devront justifier par des documents authentiques qu'il ne sont ni ingénieurs ni membre du Cercle des grelots progressistes.

Ils devront en outre s'engager par écrit, à avoir toujours une confiance illimitée dans les fonctionnaires anté-diluviens qui inondent le ministère dont ils sollicitent le portefeuille.

La préférence sera donnée aux candidats qui n'ont jamais été tambours-majors dans la garde civique ni secrétaires flamands de M. Cornesse.

Qu'on se le dise !

ZUTALORS.

Furetages

Question de foin. — L'*Echo de Namur* revient sur l'élection de M. Cuvelier comme membre de la Chambre des représentants : « Ce sont les foins (sic) qui l'ont emporté, dit-il, bien plus que le candidat libéral. Une

légère pluie le matin, un temps couvert et humide eût amené au scrutin quatre fois plus d'électeurs catholiques qu'il n'en fallait pour enterrer M. le bourgmestre de Namur. Mais après trois semaines d'intempéries, ces cultivateurs ont été heureux de mettre à profit une première belle journée pour rentrer leurs fourrages. Un dixième des électeurs a fait défaut. »

Je comprends cela! Du moment qu'ils ont du foin, les électeurs catholiques ne se dérangent pas.

* *

Banquet Dewandre. — Le 20 Juillet dernier, a eu lieu au Casino Grétry, le banquet offert par le 2^m bataillon de la garde civique à son major M. Dewandre.

La salle était magnifiquement bien décorée mais M. Dewandre ne l'était pas..... de l'Ordre de Léopold.

* *

Nouvelles de Canossa. — Les relations entre le Vatican et le gouvernement de Berlin deviennent de plus en plus aigres-douces. On s'attend même à la rupture des négociations.

M. Léon Nagant a été appelé en toute hâte par le Pape pour donner son avis sur la situation. On croit que notre éminent concitoyen sera chargé de traiter, sur des nouvelles bases, avec M. de Bismarck.

* *

Nouveau Conservatoire. — Voila plus d'un an que les fondations du nouveau Conservatoire sont complètement achevées et la Commission royale des monuments n'a pas encore daigné approuver les plans des constructions définitives.

La Commission royale des monuments se moque probablement des Liégeois. N'y aurait-il pas en haut lieu un personnage assez influent pour faire cesser ces petites moqueries?

* *

Deux francs! Hem! Hem! Deux francs! — Le Conseil provincial a fixé à cinq francs le prix de la saillie des taureaux reproducteurs de la race Durham.

Tout commentaire serait superflu !

* *

A Awans. — L'administration communale d'Awans fait annoncer dans les journaux que les places de médecin et de pharmacien des pauvres sont vacantes dans cette localité.

La préférence sera donnée, dit l'annonce, aux candidats qui s'engageront à résider dans cette commune ou dans celles limitrophes.

Il est heureux que les municipaux d'Awans aient eu la délicate attention de ne pas donner la préférence à un praticien de Blankenberghe ou de Bastogne.

Dans les cas urgents, les malades auraient pu se trouver bien embarassés.

* *

A coups d'encensoir. — Les journaux officieux russes s'amuse à publier la petite anecdote suivante :

« L'empereur se promenait dans le Parc et prenait intérêt aux travaux de plusieurs ouvriers ou jardiniers occupés à quelque distance. Sa Majesté fit signe à un de ces hommes de s'approcher de lui. Le czar désirait sans doute converser avec cet humble sujet et lui poser quelques questions. L'ouvrier, comprenant l'invitation, se débarrassa de ses outils et courut vers l'Empereur.

« Il n'était plus qu'à un ou deux pas du souverain, lorsqu'il tomba fusillé, au pied du Czar, par une sentinelle proche de là qui n'avait pas vu, elle, le signal de l'Empereur et qui avait reçu, d'autre part, l'ordre formel de tirer sur n'importe quel étranger s'approchant du souverain.

« Sa Majesté, dit-on, aida à ramasser le corps, en manifestant la douleur la plus profonde. La femme et la famille de cet homme infortuné seront largement secourus par l'Empereur. »

Ce que c'est tout de même que la délicatesse de sentiments. Un homme vulgaire se trouvant tout à coup en présence du cadavre, se serait mis à danser une polka mazurka ou tout au moins une redowa.

Mais l'empereur de Russie, lui, manifesta immédiatement la douleur la plus profonde, et au lieu de faire arrêter incontinent la famille de la victime, il annonce qu'il se chargera de la secourir.

Vivent les empereurs autocrates !

* *

Conseil provincial — La cérémonie de clôture de la session du Conseil provincial a eu lieu le 22 Juillet dernier, avec la pompe d'usage.

On sait en quoi consiste cette émouvante (!) cérémonie. Le président remercie le gouverneur; le gouverneur remercie le président; la députation permanente se remercie elle-même; les conseillers provinciaux se remercient réciproquement; puis ceux qui ont des pardessus remercient les huissiers de la salle qui naturellement leur donnent le petit coup de main de rigueur.

Et l'on s'en va au café du coin, boire une dernière rasade.

Il faut bien que les enfants s'amuse !

BRICOLEUR.

Bulletin Télégraphique.

Dépêches particulières du RASOIR.

Moscou, 24 Juillet.

Les préparatifs pour le couronnement du Czar Alexandre III, se poursuivent activement. On croit que tout sera prêt pour le 31 Février prochain.

St-Petersbourg, 25 Juillet.

Un garçon coiffeur soupçonné de nihilisme est mort subitement la nuit dernière. L'autopsie du cadavre a fait découvrir que ce malheureux avait avalé avec un saucisson à l'ail, un feuillet de la dernière brochure de M. Eugène Beaujean.

Le reste de la brochure est activement recherché.

Paris, 25 Juillet.

On annonce pour la semaine prochaine, trois nouvelles crises ministérielles. MM. Gambetta et..... Jules Simon, se portent bien.

Canossa, 25 Juillet.

M. de Bismarck, pas arrivé. On croit généralement qu'il a manqué le train. Le bruit court que le Pape lui ayant proposé de le faire amener par train-spécial-éclair, le chancelier aurait demandé deux aus pour réfléchir.

Berlin, 26 Juillet.

D'après les ordres de l'Empereur, la Prusse continue à montrer le plus grand désintéressement (!) dans les affaires d'Egypte.

Essen, même date.

M. Krupp vient de recevoir du gouvernement prussien une nouvelle commande de 10,000 canons (grand calibre.)

Constantinople, 27 Juillet.

On a constaté ce matin la disparition de trois eunuques préposés à la garde du sérail. On suppose qu'ils sont en route pour Liège, à l'effet de venir assister aux retraites préparatoires au sacrement de mariage organisées par le curé Rubens.

Constantinople, 27 Juillet.

La Porte a fait savoir aux différentes puissances Européennes qu'elle persistait à répondre de l'ordre en Egypte.

Alexandrie, 27 Juillet.

Les massacres et le pillage continuent. Le Khédive a destitué Arabi-pacha.

Le Caire, 27 Juillet.

Arabi-pacha a destitué le Khédive.

Alexandrie, 28 Juillet.

On attend toujours les renforts français et anglais. Lord Seymour a ordonné aux musiques militaires de remplacer le *God save the queen*, par l'air des Carabiniers d'Offenbach.

Le Caire, 28 Juillet.

Arabi-pacha a destitué le Comte de Chambord et Lord Seymour.

Lord Seymour a fait placarder des affiches annonçant l'arrivée prochaine de M. le capitaine adjudant-major Wouters.

Cette ruse de guerre a parfaitement réussi : Arabi-pacha est en fuite.

Pour copie conforme :
RACAGNAC.

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION IS. RUTH.

Bureaux 7 h.

Rideau 7 h. 1/2

DIMANCHE 6 AOUT.

SPECTACLE-CONCERT

donné par

M. JEAN NICOLAI

Avec le gracieux concours de M^{mes} Chantaine et Joachims-Massart; de MM. Paul Gevaert, violoniste-amateur, lauréat du Conservatoire royal de Liège; J. Delvoye, Jules Thurion, E. Antoine, C. Dolne, pianiste, et de la Section dramatique du *Caveau Liégeois*.

PROGRAMME :

A L' CAMPAGNE

Scénette wallonne à ine ake, de Tous. Bury

INTERMÈDE

Première Partie

- 1 *Avà les vòies* (E. Thurion),
chansonnette par MM. J. Nicolai
- 2 *Air du Dragon*, de l'Opéra
aux Avant-Postes (J. Michel)
chanté par J. Delvoye
- 3 *Romance sans paroles* (Dupont)
exécutée par P. Gevaert
- 4 *Valse*, chantée par M^{lle} Chantaine
- 5 *Scène wallonne*, en vers (E.
Gerard), décl. par M. E. Antoine

Deuxième Partie

- 1 *Thomas Pison* (F. Bauwens)
chansonnette par MM. J. Nicolai
 - 2 *Mon village*, (mus. de J. Michel,
paroles de L. Goffart), rom.
chantée par J. Delvoye
 - 3 *Fantaisie sur Roméo et Juliette*
(Alard), exécutée par P. Gevaert
 - 4 *La Pigeonne* (apol. gue) par M^{lle} Chantaine
 - 5 *Li Baptême de p'tit Thomas*
chansonnette par M. Ed. Antoine
- Le Piano sera tenu par M. Ch. Dolne*

JEANNETTE

Comédie wallonne inédite à ine ake.
par J. Willems et F. Bauwens
Jouée par la Section dramatique du
Caveau Liégeois.

Le Spectacle sera suivi

d'un GRAND BAL et d'une FÊTE DE NUIT

Places Réservées, à l'avance, fr. 2-00, à l'entrée, 2-50.

Places ordinaires, à l'avance, fr. 1-00, à l'entrée, fr. 1-50.

Liège.— Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelot.

EN CANICULE !!



Les préparatifs pour le couronnement du Czar Alexandre III se poursuivent activement.



Projet de monument à ériger à Mr Germeau par les vaches belges reconnaissantes !!



Touchante manifestation de la race canine envers nos conseillers provinciaux



Le départ d'un Conseiller provincial (2 Juillet 1882)



Le retour du même conseiller (22 Juillet 1882)